



# Charte de l'égalité professionnelle FEMMES-HOMMES

Depuis plus de 8 ans, le CH de Thuir est engagé dans une démarche volontariste concernant la place des femmes au sein de l'établissement.

Cette charte précise les objectifs et les principales actions de la démarche «ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES HOMMES».

## Le centre hospitalier de Thuir s'engage à

### 1 Garantir l'égalité dans le cadre des recrutements

- › Égalité de traitement des candidatures quel que soit la filière.
- › Processus de recrutement neutre et égalitaire.
- › Sensibilisation et formation des équipes chargées du recrutement.
- › Féminisation de tous les titres et fonctions.

### 2 Promouvoir la qualification de chacun.e sans distinction

- › Participation de tous les agents à des actions de formation.
- › Priorité aux formations locales et/ou sur site.
- › Accompagnement des projets de formation professionnelle.

### 3 Soutenir l'évolution professionnelle

- › Créer des outils de communication permettant à tous les agents de prendre connaissance de l'incidence sur leur carrière des différents types d'interruption.
- › Proposer des entretiens préalables au départ et à la reprise lors d'interruptions de carrière.
- › Disposer d'outils de communication pour informer les personnels pendant leur absence des postes vacants.
- › Éviter les ruptures de parcours professionnels pour les femmes enceintes.

### 4 Prendre en considération créer, suivre & analyser...

- › Créer, suivre et analyser des indicateurs de santé au travail.
- › Proposer une politique préventive adaptée.

### 5 Assurer la mixité et la parité

- › Favoriser la mixité et tendre vers la parité des effectifs dans une équipe.
- › Veiller à une juste représentation des femmes dans les instances du Centre Hospitalier, a minima la parité.

### 6 Lutter contre le sexisme

- › Création et diffusion de supports de communication.
- › Création d'une cellule de veille et de lutte contre les discriminations.
- › Sensibilisation du personnel et de l'encadrement.

### 7 Sensibiliser et informer

- › Diffusion interne des informations sur l'égalité professionnelle.
- › Sensibilisation des fournisseurs du Centre Hospitalier.
- › Diffusion aux partenaires institutionnels.

### Évaluer annuellement les différents engagements de la charte

- › Journée d'étude annuelle.
- › Rapport de situation comparée.
- › Bilan social.
- › Label égalité AFNOR.



**CENTRE HOSPITALIER DE THUIR**  
Avenue du Roussillon • BP 22 - 66301 THUIR  
Tél. 04 68 84 67 00 • Fax 04 68 84 66 01  
[www.ch-thuir.fr](http://www.ch-thuir.fr)

EHPAD  
SIMON  
VIOLET  
P È R E

